



SwissLife

Swiss Life Pension Services – *Votre partenaire dans le domaine de la fortune*

La compétence professionnelle d'un expert financier indépendant vous permettrait de faire de l'Investment Controlling un instrument de gestion stratégique? Avec Swiss Life Pension Services – la société de conseil de Swiss Life –, vous avez à vos côtés un partenaire solide et compétent qui garantira durablement la sécurité et la réussite de votre institution de prévoyance.

Vos avantages

Une compétence professionnelle spécialisée dans la gestion de fortune

Swiss Life Pension Services fait bénéficier ses clients de la longue expérience et du savoir-faire étendu de ses conseillers. Concrètement, cela se traduit par les avantages suivants:

- Des interlocuteurs indépendants et compétents sont à votre disposition pour traiter toutes les questions ayant trait au placement de la fortune.
- Une solution globale et optimale intégrant la totalité du processus de placement vous est proposée.
- Vous bénéficiez d'un accompagnement, de la décision de placement jusqu'à son contrôle.

Notre offre

Un instrument exclusif d'investment controlling

L'I. GPS-Tool

Notre approche structure la problématique liée au contrôle et procure aux caisses de pensions une vision globale de leur stratégie de portefeuille. Les décisions et les changements stratégiques se fondent ainsi sur des connaissances concrètes. Ainsi, le Controlling ne se résume plus uniquement à un calcul de contrôle axé sur le passé qui tient compte de la performance des différents

gestionnaires de fortune et les compare, mais constitue un véritable instrument de gestion stratégique.

- *L'I. GPS-Tool* de Swiss Life Pension Services permet d'effectuer des analyses compréhensibles du travail et de la valeur générée par le gestionnaire de portefeuille.
- *L'I. GPS-Tool* garantit la transparence des résultats (p. ex. performance absolue ou évolution du degré de couverture), de la qualité (p. ex. performance relative, application des décisions tactiques et stratégiques en matière de placement du patrimoine), des risques (p. ex. écarts par rapport au benchmark) et du style de placement.

Ceci permet de garantir un examen systématique et sans préjugé du positionnement du portefeuille par rapport aux attentes en matière de placement, de la stratégie de portefeuille, de la performance relative, du processus de gestion ou encore des diverses hypothèses et conditions cadres sur lesquelles le processus décisionnel repose.

Notre instrument de contrôle des investissements comprend les domaines suivants:

Rapport partiel «Reporting»

Cette partie se compose d'une surveillance systématique des activités de placement. Le rapport contient toutes les informations pertinentes en vue de la réalisation des objectifs de placement et fournit une image globale (positionnement) des actifs d'une caisse de pensions.



Rapport partiel «Controlling»

Cette partie permet de mesurer les résultats réalisés. Ce rapport ne se limite pas à une analyse de la performance. Il indique aussi le comportement des gestionnaires de portefeuilles et fait ressortir (en absolu/relatif) leurs points forts et leurs points faibles.

Rapport partiel «Compliance»

Lorsque la stratégie de placement est définie et que les mandats de gestion des actifs sont attribués, il est nécessaire de surveiller et de garantir le respect des directives inhérentes. Cette surveillance s'effectue par un processus en continu qui comprend la vérification des directives de placement et de l'OPP2 (le respect des limites définies par exemple). Ce processus permet de déceler à temps toute violation des directives en vigueur ou toute évolution non conforme. Il est ainsi possible d'appliquer des mesures correctives dans les plus brefs délais.

Rapport partiel «Understanding»

Le conseil de fondation et la commission des placements doivent pouvoir se faire une image globale des gestionnaires d'actifs choisis. La stratégie de chaque gestionnaire

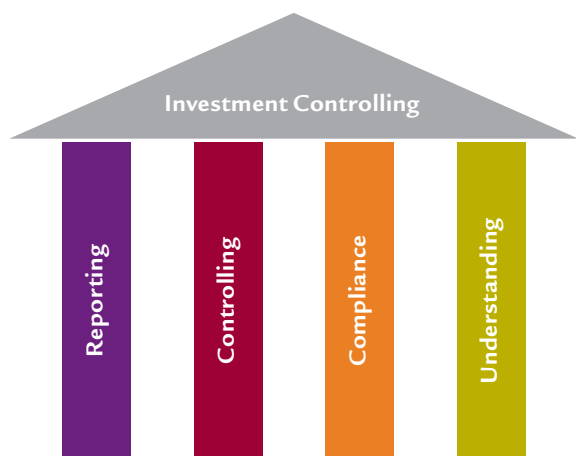
est analysée en fonction des chiffres-clés comme le moteur de performance, la flexibilité ou encore la réactivité, ce qui permet d'en suivre le raisonnement. Le conseil de fondation et la commission des placements ont ainsi une meilleure compréhension de l'évolution du portefeuille, ce qui leur permet d'évaluer les gestionnaires d'actifs.

L'I. GPS-Tool de Swiss Life Pension Services permet de garantir la vérification et l'amélioration en continu du processus décisionnel relatif aux placements (niveaux stratégique et opérationnel) au cours de la période qui vous intéresse, globalement et pour chaque gestionnaire de portefeuille. Dans ce contexte, les différents processus partiels (pronostics, prise de décisions et application), la qualité et les résultats ainsi que les risques et les coûts sont présentés de manière transparente et compréhensible. Les décisions du conseil de fondation et de la commission des placements sont alors prises sur la base d'informations concrètes.

Vos avantages

Notre expérience

- Swiss Life Pension Services vous fait bénéficier des 150 ans d'expérience du groupe Swiss Life.
- Nous sommes une entreprise suisse. La qualité et la précision vont de soi.
- Nos experts en caisses de pensions vous assistent dans toutes les questions en rapport avec l'actuariat et pour élaborer des solutions dans le cadre de la gouvernance des caisses de pensions.
- Les normes internationales de présentation des comptes font également partie de nos compétences clés.
- Nos experts financiers sont au bénéfice d'une longue expérience dans le placement des capitaux.



Pension Services – La société de conseil de Swiss Life

N'hésitez pas à nous contacter:

Swiss Life Pension Services SA
General-Guisan-Quai 40
Case postale, 8022 Zurich
Téléphone 0800 00 25 25
pension.services@swisslife.ch
www.slps.ch

Succursale en Suisse romande:
Swiss Life Pension Services SA
Av. de Rumine 13
1001 Lausanne

Pension Services



SwissLife